

# La vie des associations

## Instance de Coordination pour l'Autonomie

L'ICA organise son Noël le 14 décembre 2016 à partir de 14h30 à la salle polyvalente de Saint Cernin de Larche, avec animation et goûter.

Pour une bonne organisation, les adhérents à l'instance qui sont intéressés doivent s'inscrire avant le 7 décembre auprès de la secrétaire de l'Instance.

Contact : Nadine Marques au 05 55 87 81 79.



## Association des Parents d'Elèves



Comme l'année dernière avec les torchons, l'APE organise une vente de sac à provisions. Pour les modalités de réservation et d'acquisition, se rapprocher des représentants de l'Association des Parents d'Elèves. Naturellement, le fruit de cette vente sera au profit de futures activités de nos enfants.

## La vie du village

### Appel au civisme après des vols au cimetière

« ON NE RESPECTE plus rien ». Des fleurs et des plaques ont été dérobées sur les tombes de nos défunts. Évidemment, un appel à plus de civisme doit être obligatoirement fait : « Par respect pour les personnes endeuillées par la disparition d'un être cher, il est demandé à toutes les personnes faisant preuve d'indélicatesse de montrer davantage d'humanité, de respect, de dignité pour nos éternels jugealiens dans leur dernière demeure. » Nous vous remercions, si vous constatez tout comportement étrange ou acte malveillant dans l'un de nos 2 cimetières, de prévenir la Mairie en y passant, en téléphonant : **05 55 85 90 53** ou en envoyant un mail : [jugeals.nazareth@wanadoo.fr](mailto:jugeals.nazareth@wanadoo.fr). La municipalité rappelle que le vol est passible d'une amende maximale de 45 000 € et d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à trois ans.



### Dorsal : montée en haut débit



Concernant l'avancée des travaux pour la montée en haut débit Internet, vous trouverez sur le site de la commune le résumé de la dernière réunion du 22 novembre.

[www.jugeals-nazareth.fr](http://www.jugeals-nazareth.fr)

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### Mairie

Téléphone : 05 55 85 90 53

Fax : 05 55 85 58 75

Mail : [mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr](mailto:mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr)

Site : [www.jugeals-nazareth.fr](http://www.jugeals-nazareth.fr)

Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h à 12h et 13h à 19h

Mardi : 8h à 12h

Mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 19h

Jeudi : 8h à 12h

Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

### Permanence d'un élu le samedi de 9h à 12h.

Cantine : 05 55 85 97 96

Garderie : 05 55 85 92 60

Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

## INFORMATIONS UTILES

### Cabinet médical :

Docteur BOUSSEYROUX-LAMAGAT

Tel. 05 55 85 95 76

### Médecin de garde : 15

### Infirmières :

**Catherine CLAUZEL-RUBELLIN**

Tel. 05 55 85 86 56

Mob. 06 80 02 04 00

**Stéphanie CHANEL-PACHERIE**

Tel. 05 55 22 03 41

Mob. 06 84 76 40 36

### Carole NEGRET

**& Stéphanie MARQUES**

06 48 31 09 54 / 06 83 29 95 27

### Assistants maternelles :

**Sandra RENAULT** La Borie Basse

Tel. 06 83 03 17 26

**Jocelyne DUHIN** La Brande

Tel. 09 67 39 07 39 ou 06 22 53 15 31

**Brigitte TILLET** La Brande

Tel. 05 55 85 56 70 ou 06 08 35 76 98

**Maryse IRIGOYEN** Montplaisir

Tel. 06 17 17 64 55 ou 05 55 87 22 52

### Assistante sociale

**Nathalie Collet** au 0519078131

### Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT (05 87 43 92 90)

### SAMU : 15

### POMPIERS : 18

**GENDARMERIE : 17** ou **05 55 86 08 12**

**SAUR** : 05 53 54 60 38

### ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE :

0 972 675 019

### Trésorerie de Malemort et Beynat :

Tel : 05 55 92 06 00

Fax : 05 55 17 91 84

### ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin (05 55 24 10 82)

Presbytère Saint Cernin (05 55 24 07 70)

# Le Bulletin

Décembre 2016



## Le mot du Maire

Je voudrais évoquer dans cet édit deux sujets d'actualité, l'un local et l'autre national. Tout d'abord, concernant le contournement de Noailles qui a fait débat à juste titre.

J'étais présent dans le public à la séance du conseil départemental du 25 novembre 2016, j'avais à mes côtés deux élus du CM : Mrs Tillet et Blaise-Fonder. Depuis avril 2016, (lancement du projet) après la présentation très large des différents tracés, l'étude et la consultation du 22 août au 9 septembre 2016 dans les mairies, le Conseil Départemental a tranché.

Selon le CD, il en ressort : « le souci de préservation du cadre de vie des riverains, de leur sécurité, de l'environnement et du refus du morcellement du territoire concerné par de nouvelles infrastructures routières ». Le CD a finalement retenu un fuseau d'études contenant la variante courte C5 (proche du sud du bourg de Noailles) et des variantes en tracé neuf V1, V1 bis et V1 ter, suivant le tracé actuel de la RD 158. (Se référer au bulletin spécial de la commune de septembre 2016) L'ensemble des élus de la majorité du président Coste ont voté cette délibération (y compris Mme le Maire de Noailles). L'opposition s'abstient.

Toujours selon Mr le Président du département : « l'intérêt de ce fuseau réside dans la possibilité d'une réalisation fractionnée et progressive des travaux d'aménagement permettant un phasage aussi bien technique que financier ».

**Puis enfin ! Une réunion publique en présence des élus du département est organisée le 7 décembre 2016 à 20 heures à la salle polyvalente de Noailles, afin de présenter l'avancée du projet.**

Il va être procédé aussi à un comptage du trafic routier qui devrait mettre en avant l'intérêt ou non d'un tel chantier, sachant que le futur aménagement du nord du Lot (T3) devrait absorber les deux tiers de ces flux...

Sur ce sujet, je remercie la population de Jugeals-Nazareth pour l'intérêt qu'elle a porté à la consultation de cet été, notre commune étant de loin celle qui s'est le plus exprimée.

Le deuxième sujet étant l'année 2017 qui va être bien remplie concernant les divers scrutins ; d'abord les présidentielles les 23 avril et 7 mai, puis les législatives les 11 et 18 juin. Nous voterons de nouveau à la salle Roger Verdier, consécutivement aux travaux de la salle Jean Moulin.

Même si quelquefois il nous paraît que l'ensemble des partis politiques traditionnels nous montrent un triste spectacle de querelles stériles, il n'en demeure pas moins que je vous invite à participer massivement à ces élections dont les résultats guideront notre qualité de vie quotidienne, sans succomber au populisme.

Une permanence administrative sera tenue en mairie le 31 décembre de 10 heures à midi pour les inscriptions de dernière minute sur les listes électorales, en sachant que la mairie sera fermée le vendredi 23 décembre 2016.

Pour terminer mes propos, je vous souhaite à toutes et tous de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année !

Le Maire, Gérard BAGNOL

